

Adhésion au Service Elaboré

SERVICES & ACCESSIBILITES DES FORMULES

	BASIC	CLASSIC	PRO
Informations Techniques & Actualités : - Newsletter électronique BGS et/ou Jersiaise France - Brune Contact et/ou Jersiaise Mag - Guide de l'Eleveur - Pedigrees officiels illimités (sur demande) - Planning d'accouplements pour les Brunes sur demande *** - Espace adhérent web - tests d'accouplements - Bilan Génétique édité 3 fois par an	☒	☒	☒
Visite technicien BGS et/ou Jersiaise France : - Analyse du troupeau - Pointages - Conseils génétiques		☒ Tous les 2 ans	☒ Tous les ans
Accessibilité **	Pour tous	De 3 à 15 VL uniquement *	Dès 3 VL et avec un minimum de 3 VL nouvelles à voir chaque année pour le pointage

* La formule CLASSIC n'est pas accessible aux cheptels de plus de 15 VL

** L'adhésion au Contrôle Laitier n'est pas obligatoire pour accéder à l'une des 3 formules

*** Le planning d'accouplements est inclus en Brune sur demande. Pour la Jersiaise, il faut souscrire l'option (forfait annuel de 35 € + 1 € / VL)

TARIFS HT

	BASIC	CLASSIC	PRO
De 1 à 15 vaches	85 €	85 € + 6,30 € / VL	85 € + 6,30 € / VL + forfait 85 € ****
De 16 à 59 vaches	85 €		85 € + 6,30 € / VL 1 à 59
De 60 à 99 vaches	85 €		85 € + 6,30 € / VL 1 à 59 + 5,25 € / VL 60 à 99
100 vaches et plus	85 €		85 € + 6,30 € / VL 1 à 59 + 5,25 € / VL 60 à 99 + 4,20 € / VL 100 et plus

**** La formule Pro est accessible pour les cheptels de 3 à 15 VL moyennant un coût forfaitaire supplémentaire de 85 euros permettant de couvrir une partie des frais liés à une visite plus fréquente.

Conditions particulières :

- Les élevages de moins de 100 VL peuvent demander une 2ème visite qui sera facturée 150 € de forfait + 1 € / VL présente au 31/12 (même effectif VL que sur la facture annuelle). Pour les élevages de 100 VL et plus, la 2ème visite est comprise dans le service.
- Un seul forfait sera facturé pour les élevages qui ont les 2 races
- Le forfait est offert aux JA pour leur première année d'installation (sur présentation d'un KBIS)
- Escompte de 2% pour la mise en place du prélèvement automatique

Facturation

- La facture sera envoyée une fois par an, indépendamment du passage du technicien.
- Jusqu'au 31 août 2027, les factures seront envoyées par email (en format pdf). Après le 1er septembre 2027 et le passage à la facturation électronique, les factures seront envoyées sous format électronique via une plateforme agréée.
- Dans le cas de la formule BASIC (pas de passage du technicien), BGS envoie une facture annuelle du service.
- Le non-règlement des factures dues à la fin de l'exercice entraînera automatiquement une démission des services BGS et Jersiaise France.